

« Je prépare la rentrée universitaire en présentiel »

La ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, se rend à Caen aujourd'hui. Dans un entretien à *Ouest-France*, elle défend l'organisation des examens et la réforme des études de santé.

Entretien

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur

L'année universitaire est sur le point de s'achever, quel bilan en faites-vous ?

Cette année a été particulièrement difficile pour de très nombreux étudiants, même si plusieurs enquêtes montrent qu'il n'y a pas eu de décrochage massif. Les équipes pédagogiques ont redoublé d'inventivité et les étudiants ont démontré leur capacité à être responsables dans cette période de crise. Notre objectif, maintenant, est de préparer la rentrée universitaire en présentiel et dans les conditions les plus normales possible.

La plateforme de soutien psychologique n'est pas d'un abord facile, jugent certains.

Nous avons tenu à maintenir une consultation préalable avec un médecin généraliste pour nous assurer que les étudiants relèvent bien de cas psychologiques et ne présentent pas des pathologies plus lourdes. Plus de 3 000 étudiants sont aujourd'hui pris en charge chaque semaine. Tant qu'il y aura des demandes, la plateforme restera fonctionnelle.

Quid des examens ?

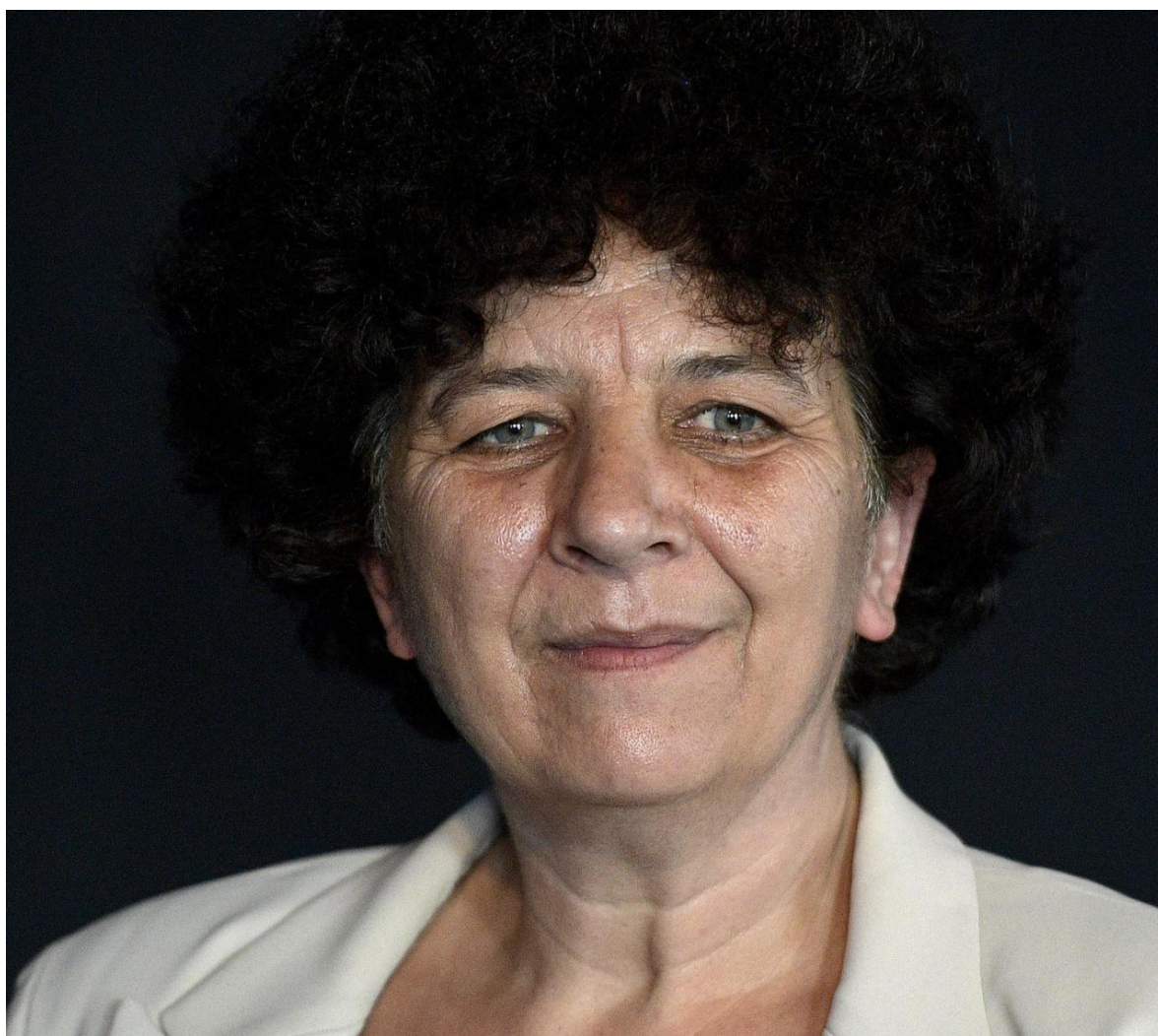
L'an dernier, les examens et concours ont été décalés en juin et en juillet, et les oraux supprimés. Ce qui a été compliqué pour beaucoup d'étudiants. Nous avons fait le choix, cette année, de maintenir les dates et les oraux. Reste le cas des BTS. L'an passé, ils ont été évalués en contrôle continu uniquement. Mais on s'est rendu compte que 11 000 candidats, libres ou inscrits dans des établissements hors contrat, n'avaient pas

de livret scolaire. Nous avons donc organisé des épreuves de substitution en septembre, ce qui était un peu tard. Raison pour laquelle nous avons maintenu les examens cette année, mais en proposant avec Jean-Michel Blanquer, une épreuve de rattrapage orale, avant l'été.

Quel bilan faites-vous de la réforme des études de santé ?

La réforme des études de santé permet aujourd'hui aux étudiants d'étudier d'autres disciplines, et en cas d'échec au concours, de progresser en deuxième année, de retenter le concours et s'ils échouent à nouveau, de passer tout de même en troisième année de licence. Pour tous ceux qui sont dans ces nouvelles filières, nous garantissons le même niveau de chance et nous venons d'annoncer 2 000 places supplémentaires, ce qui est sans précédent [les capacités d'accueil passent de 15 000 à 17 000 places]. Elles seront au minimum pérennisées l'année prochaine.

Recueilli par Arnaud BÉLIER.



Frédérique Vidal. Marc Ollivier, Ouest-France